

Termes de références (TDR) pour un appui technique pour le renforcement de la mobilisation des financements domestiques par les collectivités territoriales en faveur de la lutte contre le VIH au Maroc

Contexte :

La lutte contre le VIH/Sida au Maroc s'inscrit dans un contexte régional et international en pleine recomposition, singularisé par une diminution notable des financements internationaux dédiés à cette cause. Cette tendance mondiale est le fruit d'une conjonction de facteurs comme la réorientation des priorités des bailleurs vers des approches intégrées et multisectorielles en santé, pressions budgétaires liées à la pandémie de COVID-19, la montée d'autres urgences sanitaires, ainsi qu'un impératif politique accru de pérennisation des programmes à travers une appropriation locale et nationale renforcée.

À l'échelle internationale, les grands donateurs tels que le Fonds mondial, PEPFAR et les agences de l'ONU modifient leurs stratégies en favorisant une transition progressive des financements externes vers un financement plus domestique, guidée par la nécessité d'une meilleure gouvernance et d'une durabilité accrue. Ces changements impactent directement les pays de la région MENA, où la réponse au VIH reste fragile, souvent marginalisée et confrontée à des obstacles sociopolitiques et culturels, limitant à la fois l'accès aux financements internationaux et leur utilisation optimale. Dans ce cadre, la réduction des ressources extérieures complique la couverture, la qualité et la continuité des services essentiels pour les populations clés vulnérables aux infections.

Au Maroc, pays qui a su développer une stratégie nationale ambitieuse et progressiste contre le VIH, ce défi est d'autant plus pressant. Malgré les progrès importants enregistrés dans la prise en charge et la prévention, le pays doit désormais faire face à un environnement de financement plus contraint, qui exige une mobilisation accrue des ressources internes. Or, le Maroc est engagé dans un processus de décentralisation qui confère aux collectivités territoriales à tous les niveaux (régions, provinces, communes) des responsabilités renforcées en matière de développement local, y compris en santé publique et solidarité sociale. Cette décentralisation, prévue et encadrée par un cadre législatif et réglementaire spécifique, offre un levier stratégique pour le financement domestique des actions communautaires, notamment celles portées par les ONG dans la lutte contre le VIH, les hépatites virales, les infections sexuellement transmissibles et plus largement la santé sexuelle et reproductive (SSR).

Cependant, malgré l'existence de textes légaux encourageants cet engagement des collectivités locales, plusieurs faiblesses subsistent : absence de mécanismes clairs et opérationnels pour le financement direct des ONG communautaires, manque d'outils pratiques et de compétences pour le plaidoyer ciblé auprès des autorités territoriales, difficultés à intégrer de manière systématique les problématiques liées au VIH et à la SSR dans les plans de développement des collectivités. Ces insuffisances freinent une réelle mobilisation des budgets locaux et rendent

vulnérables les programmes communautaires face à la raréfaction des financements internationaux.

Par ailleurs, la période actuelle est cruciale du point de vue politique, puisque le Maroc se prépare à une échéance électorale majeure avec les élections parlementaires prévues en 2026 et les élections territoriales en 2027. Ces scrutins représentent une fenêtre d'opportunité unique pour renforcer le plaidoyer politique et institutionnel en faveur d'une meilleure reconnaissance, priorisation et financement des questions liées à la SSR et à la lutte contre le VIH, notamment au sein des programmes politiques des futurs élus. En associant ces échéances aux dynamiques de décentralisation et au contexte des financements domestiques, le collectif communautaire marocain (composé actuellement de 10 associations et réseaux communautaires) entame une stratégie visant à consolider durablement les ressources et leur impact territorial.

Dans ce contexte, le collectif communautaire sollicite un soutien technique sous la forme d'une consultation spécialisée visant à produire des outils et analyses pragmatiques pour mieux orienter ses actions de plaidoyer et mobiliser efficacement les financements domestiques.

Objectif principal de la consultation :

Renforcer les capacités du collectif communautaire marocain à mobiliser efficacement les financements domestiques à travers les collectivités territoriales, en développant des outils d'analyse réglementaire et législative, un guide stratégique de plaidoyer opérationnel et une note politique adaptée aux échéances électorales nationales et territoriales, afin d'assurer la pérennité des actions communautaires dans la lutte contre le VIH et la santé sexuelle et reproductive au Maroc.

Objectifs spécifiques :

- Réaliser une revue détaillée du cadre législatif et réglementaire marocain relatif à l'implication des collectivités territoriales dans le financement des ONG communautaires, en identifiant clairement les dispositifs existants ainsi que les lacunes et obstacles à lever.
- Élaborer un guide opérationnel de plaidoyer destiné au collectif communautaire, fournissant une méthodologie claire et adaptée pour engager les responsables territoriaux, favoriser l'intégration des questions VIH/SSR dans les politiques locales et faciliter la mobilisation locale des ressources publiques.
- Produire une note de plaidoyer politique destinée aux candidats aux élections parlementaires (2026) et territoriales (2027), intégrant une analyse du contexte national et des recommandations stratégiques pour inscrire la lutte contre le VIH et la SSR comme priorités politiques et budgétaires.
- Élaborer une feuille de route détaillée pour le lancement d'un ou deux sites pilotes, appuyée par une cartographie réaliste des besoins et ressources, afin de structurer les étapes suivantes du projet.

Résultats et livrables attendus :

Plus précisément, cette consultation devra livrer :

- Une analyse approfondie de la revue réglementaire et législative relative au rôle et à l'implication des collectivités territoriales dans le financement de la société civile, mettant en exergue les cadres favorables, les obligations et les leviers existants, mais aussi les lacunes ou faiblesses à combler pour faciliter ce financement. Cette analyse identifie les gaps réglementaires ou procéduraux freinant le soutien financier des collectivités aux associations communautaires, base indispensable pour cibler des actions de plaidoyer efficaces.
- Un guide opérationnel de plaidoyer clair, détaillé et adapté au contexte marocain décentralisé, constituant une feuille de route précise pour les ONG communautaires. Ce guide devra expliciter les étapes clés du processus de plaidoyer auprès des responsables territoriaux : identification des interlocuteurs, construction d'arguments convaincants et adaptés, démarches formelles et informelles, mobilisation collective, suivi et évaluation du plaidoyer, avec pour objectif d'inscrire durablement les questions liées à la SSR, au VIH, aux VH et IST dans les plans de développement des collectivités territoriales.
- Une feuille de route validée intégrée dans les livrables, accompagnée d'un suivi par le consultant lors des premières rencontres et ateliers, garantissant une mise en œuvre méthodologique solide et partagée.
- Une note de plaidoyer politique ciblée sur les élections parlementaires de 2026 et territoriales de 2027, qui accompagnera les candidats des différents partis politiques et les sensibilisera aux enjeux essentiels de la lutte contre le VIH et la promotion de la SSR. Cette note devra fournir des messages clés, des recommandations et une analyse contextuelle robuste pour encourager l'intégration de ces thématiques dans les programmes politiques, garantissant ainsi un engagement budgétaire renforcé à moyen terme.

Méthodologie :

- Revue documentaire exhaustive : Collecte et analyse des documents législatifs, réglementaires, politiques, stratégiques et programmatiques pertinents au niveau national et territorial (textes de loi, décrets, circulaires, politiques publiques, plans de développement territorial, stratégies nationales et régionales sur la santé, notamment VIH/SSR/IST/VH), rapports institutionnels, documents de financement des collectivités, ...etc.
- Analyse du contexte politique et électoral : Étude des échéances électorales (2026 parlementaires, 2027 territoriales), compréhension des enjeux et dynamiques politiques, identification des acteur.trice.s clés sur les scènes nationale et territoriale.
- Entretiens semi-structurés et groupes de discussion : Organisation d'entretiens avec les parties prenantes indispensables pour enrichir les livrables de la consultation.
- Ateliers de validation et partage : Animation d'un atelier participatif avec des représentant.e.s des parties prenantes dont le collectif communautaire pour valider les

constats, compléter les analyses et recueillir des recommandations pour les outils et les livrables à élaborer.

Les principes méthodologiques clés à respecter :

- Approche participative et inclusive, impliquant les parties prenantes à toutes les étapes pour garantir pertinence et appropriation des résultats.
- Analyse contextuelle approfondie tenant compte des spécificités marocaines, régionales et nationales, ainsi que du calendrier électoral.
- Adaptation des outils pour une mise en œuvre opérationnelle par les ONG communautaires avec un focus sur la facilité d'usage et la pertinence politique.
- Rigueur et transparence dans la collecte et le traitement des informations.

Formats des rapports

Tous les rapports, notes et compte-rendu élaborés par le(a) consultant(e) seront rédigés en langue Arabe et traduits en français ou l'inverse.

Les documents à déposer seront disponibles dans les formats suivants, à la fois en version papier et électronique en Word, PDF et Powerpoint de synthèse.

Durée de la mission

Le(a) consultant(e) sera recruté(e) pour une période de 30 jours, sur la période de février à juin 2026.

Profil recherché pour le(a) consultant(e)

- Formation académique : Diplôme de niveau Master ou équivalent en sciences sociales, droit public ou privé, politiques publiques, santé publique, sciences politiques, développement international ou domaine en lien avec la gouvernance associative, la gestion des collectivités territoriales ou la santé.
- Expérience professionnelle de minimum 7 ans d'expérience confirmée en matière de :
- ✓ Analyse de dispositifs législatifs et réglementaires, particulièrement complémentaires aux systèmes de gouvernance décentralisée ;
- ✓ Plaidoyer institutionnel et politique, avec une maîtrise des processus de mobilisation des acteurs publics et politiques, idéalement au niveau territorial ;
- ✓ Santé publique et/ou développement social, avec une connaissance spécifique des problématiques liées à la santé sexuelle et reproductive, au VIH/Sida, aux hépatites virales et IST ;
- ✓ Expérience avérée au Maroc avec une bonne compréhension des dynamiques politiques, sociales et administratives locales.
- Compétences techniques :
- ✓ Maîtrise des processus et mécanismes de décentralisation et financement des collectivités territoriales au Maroc.
- ✓ Capacités avérées à interpréter et synthétiser des textes législatifs et réglementaires complexes.

- ✓ Maîtrise des méthodologies d'analyse documentaire, d'entretiens qualitatifs et d'animation d'ateliers participatifs.
- ✓ Compétences reconnues en élaboration d'outils pratiques (guides, notes de plaidoyer) adaptés aux acteurs de la société civile.
- ✓ Bonne connaissance des calendriers électoraux et des stratégies de plaidoyer politique liées aux processus électoraux.
- Qualités et aptitudes personnelles :
- ✓ Excellente capacité rédactionnelle et de communication en Arabe et en français
- ✓ Sens de la rigueur, de la méthode et sens critique.
- ✓ Capacités relationnelles fortes, aisance dans la conduite d'entretiens avec des interlocuteurs variés (autorités publiques, ONG, acteurs politiques).
- ✓ Aptitude à travailler en autonomie tout en étant capable de collaborer étroitement avec le collectif communautaire et les parties prenantes.
- ✓ Fort engagement en faveur des droits humains, de la santé publique et des approches communautaires.
- Conditions spécifiques :
- ✓ Disponibilité pour réaliser la mission dans les délais indiqués et présence ponctuelle au Maroc pour les rencontres et ateliers (selon modalités définies).
- ✓ Maîtrise des outils bureautiques standards (Word, Excel, PowerPoint).

Composition de l'offre technique et financière :

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae (CV) détaillé
- Proposition technique :
 - ✓ Approche méthodologique détaillée pour la réalisation des trois livrables (analyse réglementaire, guide de plaidoyer, note politique).
 - ✓ Calendrier indicatif de réalisation de la mission.
 - ✓ Description des moyens envisagés (outils, démarches participatives, etc.).
 - ✓ Références de missions similaires réalisées, avec résultats obtenus le cas échéant.
- Proposition financière :
 - ✓ Détail des honoraires proposés, ventilés par étape/activité ou livrable.
 - ✓ Frais annexes estimés (déplacements, ateliers, impressions, etc.).
 - ✓ Modalités de paiement souhaitées.

Dépôt du dossier de candidature

Les candidat(e)s doivent envoyer leur dossier de candidature aux adresses suivantes : recrutement@alcs.ma et a.aboulasse@alcs.ma, ou par courrier physique à l'adresse :

Association de Lutte Contre le Sida (ALCS), Rue Salim Cherkaoui, quartier des hôpitaux, 20360, Casablanca.

La date limite de réception des dossiers de candidature est le samedi 14 février 2026, à 13h GMT+1.